• MACHINES A VENDANGER EQUIPEMENTS POUR LA VITICULTURE

• SECATEURS ELECTRONIQUES OUTILS ELECTROPORTATIFS

• MACHINES DE RECOLTE POUR L'ARBORICULTURE

• ROBOTIQUE VISIONIQUE

Réf. 29_17895_E

Edition 06/2008

RÉCOLTEZ LES FRUITS DE NOS INNOVATIONS

FRE

NOTICE ATTACHEUR

PELLENC AP25

Table des matières

UTILISATION 3
DESCRIPTIF 3
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES 4
PREMIÈRE MISE EN SERVICE 4
ADAPTATION BATTERIE P2000 4
UTILISATION 4
REMARQUES 4
RÉGLAGE DU SERRAGE DE L'ATTACHE 5
FIN DE BOBINE 5
RECHARGE DU PORTE-BOBINE 5
INTRODUCTION DU LIEN DANS L'ATTACHEUR 5
INCIDENTS 6
MESURES DE SÉCURITÉ 6
RECHARGE DE LA BATTERIE 7
REMARQUES 7
MESURES DE SÉCURITÉ 7
CHARGEUR 7
ENTRETIEN 7
BLOC BATTERIE 8
ENTRETIENS DIVERS 8
HORS PÉRIODE D'ATTACHAGE 8
CONTENUDE LA MALLETTE 9
GARANTIE ET CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ «PELLENC SA» 10

LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION

pellenc s.a.
Route de Cavaillon,
B.P. 47,
84122 PERTUIS cedex (France)
Tél : +33(0)4 90 09 47 00 Fax : +33(0)4 90 09 64 09
E-mail : pellenc.sa@pellenc.com
www.pellenc.com

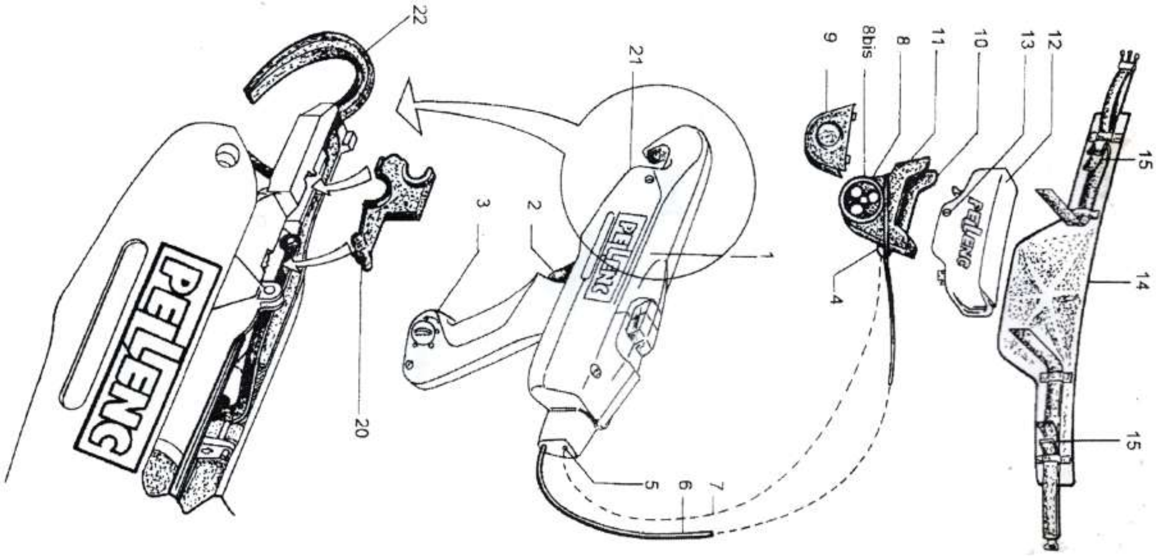
22
21
3
2
1
20
9
8bis
8
11
10
13
12
15
14
15
4
5
6
7

GARANTIE et Clause de non-responsabilité «PELLENC sa»
Gamme OEP (Outils Electro Portatif)

En cas de rupture d'un composant mécanique, et sous condition d'une utilisation normale et rationnelle, ainsi que d'une maintenance conforme au livret d'entretien, **PELLENC sa garantit aux clients finaux ses fabrications pour une durée d'UN AN** à partir de la livraison, sans que ce délai ne puisse excéder une période de 18 mois après la sortie d'usine du matériel garanti : d'une part selon les conditions stipulées dans les livrets de garantie de PELLENC sa et d'autre part sous la condition que le rapport de livraison indiquant la date de mise en service lui soit déclaré.

En cas de sinistre et de destruction totale ou partielle du produit, la garantie de PELLENC sa ne peut être accordée, et sa responsabilité retenue, qu'à la condition que soit apportée par celui qui s'en prévaut, la preuve technique précise de l'origine du sinistre, d'un défaut de matière ou d'un vice de construction et des composants du produit qui en sont la cause.

La présente garantie contractuelle est exclusive de toute autre responsabilité de PELLENC sa expresse ou implicite. A ce titre, la responsabilité de PELLENC sa ne peut excéder les limites définies ci-dessus et comprend limitativement la réparation ou l'échange, au seul choix de PELLENC sa, des pièces reconnues défectueuses ainsi que le cas échéant la main d'œuvre nécessaire à cette réparation ou à cet échange, sur la base des temps de garantie établis par PELLENC sa.

Tous travaux quelconques exécutés en période de garantie devront obligatoirement, sous peine de déchéance de ladite garantie, avoir été effectués par PELLENC sa ou par un distributeur agréé par PELLENC sa.

Les frais éventuels d'immobilisation, de déplacement, d'approche et de transport demeurent en tout état de cause à la charge de l'acheteur.

En ce qui concerne les pièces ou équipements qui ne sont pas de la fabrication de PELLENC sa, en particulier vis à bille, batterie, etc., la garantie se limite à celle des fournisseurs de PELLENC sa. Les pièces d'usure normale résultant de l'utilisation ne sont jamais garanties.

PELLENC sa et le distributeur agréé seront dégagés de toute responsabilité dans les cas suivants :

- Lorsque les avaries sont dues à un défaut d'entretien, à l'inexpérience de l'utilisateur ou à une utilisation anormale.
- Lorsque les révisions et vérifications n'ont pas été effectuées selon les prescriptions du constructeur.
- Lorsque les pièces ou accessoires d'origine ont été remplacés par des pièces ou accessoires d'une autre origine ou lorsque l'appareil vendu aura été transformé ou modifié.

La garantie est expressément limitée à la définition ci-dessus exprimée, **PELLENC sa ne pouvant en aucun cas être tenue au paiement d'une indemnité à quelque titre que ce soit.**

Toutefois, il est précisé, conformément aux dispositions du décret n° 78.464 du 24 mars 1978, que la présente garantie contractuelle ne se substitue pas à la garantie légale qui oblige le vendeur à garantir l'acheteur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue.

Conservez soigneusement les références de votre matériel pour faciliter les relations avec notre Service Après-Vente et éviter les erreurs dans les envois de pièces détachées.
Avant la première mise en route **CONSULTEZ ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE L'UTILISATEUR.**

Date de vente : ....

N° de série : ....

Matériel breveté : ....

UTILISATION

DESCRIPTIF

1. Bec amovible.
2. Gâchette d'actionnement.
3. Sélecteur de changement du nombre de tours de torsades.
4. Orifice de sortie du lien du porte-bobine.
5. Orifice d'entrée du lien de l'attacheur.
6. Câble d'alimentation.
7. Lien.
8. Flasque avant de bobine.
8b. Flasque arrière indémontable de bobine.
9. Capot du porte-bobine.
10. Porte-bobine.
11. Interrupteur de Marche/Arrêt.
12. Bloc batterie.
13. Prise pour chargeur.
14. Ceinture AP25.
15. Boucles de réglage.
16. Chargeur lent AP25.
17. Témoin de charge.
18. Fiche intégrée de branchement vers le secteur.
19. Fiche de branchement vers la batterie.
20. Guide supérieur.
21. Torsadeur.
22. Crochet.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :
Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.

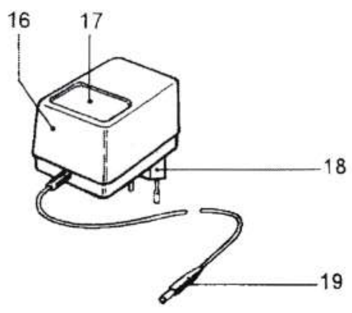

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Capacité d'attachage maxi :	25 mm
Tension d'alimentation de l'attacheur* :	14.4 V
Tension d'alimentation du chargeur :	voir prescription sur le chargeur
Puissance moyenne du chargeur :	5 W
Capacité de la batterie Nickel cadmium :	2.4 Ah
Temps de charge :	10 à 12 heures
Capacité d'utilisation de l'attacheur sans recharge* :	jusqu'à 8000 attaches environ
Longueur de lien :	environ 200 m/ bobine
Nombre d'attaches correspondant :	1550 attaches environ
Poids de l'attacheur :	795 g
Poids de l'ensemble porté dans le dos (bloc ceinture)* :	2,1 kg

*(avec batterie spécifique)

PREMIÈRE MISE EN SERVICE

A. Sortez le bloc ceinture et l'attacheur de la mallette.

B. Orientez le porte-bobine 10 situé sous le bloc batterie 12 de telle sorte que la sortie du lien se trouve du côté gauche ou droit, selon que vous soyez gaucher ou droitier.

C. Réglez la longueur de la ceinture à l'aide des boucles 15.

ADAPTATION BATTERIE P2000

À partir de septembre 1996 (n° série 2900001/U) l'utilisation de l'AP25 avec la batterie du P2000, ne demande aucune intervention particulière.

A. Vérifier que l'interrupteur 11 est bien en position "0".

B. Installez la batterie P2000, en lieu et place de la batterie spécifique 12.

C. Votre outil est prêt à être utilisé.

UTILISATION

A. Mettez le bloc ceinture dans le dos, autour de la taille.

B. Prenez l'attacheur en main, en faisant passer le câble d'alimentation 6 entre le bras et le corps et le lien 7 à l'extérieur de votre bras.

C. De l'autre main, basculez l'interrupteur 11 de la position "0" à la position "I" (la face rouge apparaît).

D. Présentez l'ouverture avant de l'outil sur la partie à attacher et appuyez sur la gâchette 2. Le cycle s'effectue automatiquement. Relevez alors l'AP25 en lui imprimant une légère rotation sur le côté.

E. Alarme discontinue si l'AP25 n'est pas manipulé pendant 40 secondes. Arrêt de l'alarme par la mise hors tension.

F. Pour arrêter votre attacheur, basculez l'interrupteur 11 en position arrêt "0" (la face rouge disparait).

REMARQUES

A. La prise en main de l'attacheur nécessite quelques heures d'utilisation.

B. Le déroulement du lien n'est pas automatique. C'est l'opérateur en tendant les bras toutes les 3 à 5 attaches qui permet l'avancement du lien.

C. Le lien ne doit jamais être retenu à l'entrée de l'attacheur. Pour éviter tout dysfonctionnement, ne pas couder le lien au niveau de l'orifice d'entrée 5.

CONTENU DE LA MALLETTE

- Un attacheur AP25
- Une ceinture équipée*
- Un chargeur*
- Un outil d'entretien courant
- Une recharge de lien
- Un guide de l'utilisateur avec sa GARANTIE
- Une paire de bretelles

* Version autonome seulement

BLOC BATTERIE

Si votre attacheur ne fonctionne plus :

A - Vérifiez que l'attacheur n'est pas en bourrage.

B - Vérifiez la charge de la batterie.

C - Mettez l'interrupteur 11 en position marche "I".

D - Si l'attacheur ne fonctionne pas, ramenez l'ensemble dans son emballage d'origine chez un réparateur agréé.

NE TENTEZ JAMAIS D'OUVRIR L'UN OU L'AUTRE DES ÉLÉMENTS DE L'ATTACHEUR
(vous risqueriez de les détériorer et de perdre surtout le bénéfice de la garantie).

ENTRETIENS DIVERS

Assurez le bon fonctionnement de votre attacheur par des nettoyages fréquents. Pour cela :

A - Maintenez la propreté du passage du lien en nettoyant la partie avant et l'intérieur de votre attacheur à l'air comprimé, évitez l'emploi de solvants tels que Trichloréthylène, White Spirit, Essence, etc.

B - Huilez modérément les axes de biellettes visibles sur la partie supérieure de l'attacheur.

NE PAS HUILER LA PARTIE CENTRALE DANS LAQUELLE PASSE LE LIEN, sous peine de dysfonctionnement.

C - Ne laissez pas l'attacheur dans la terre, ni exposé aux intempéries.

D - Toutes les 200 000 attaches, ou au moins une fois par an, amenez votre attacheur dans son emballage d'origine chez un réparateur agréé, afin qu'il effectue la révision nécessaire et suffisante pour garantir la longévité de votre outil.

HORS PÉRIODE D'ATTACHAGE

A - Stockez l'attacheur, le bloc batterie et le chargeur dans leur mallette d'origine à l'abri de la chaleur, de la poussière et de l'humidité, et vérifiez que l'interrupteur 11 est bien en position arrêt "0".

B - Pour préserver la longévité de la batterie et éviter sa détérioration, nous vous recommandons d'effectuer un cycle de charge tous les deux mois.

C - Pour plus de renseignements, consultez votre réparateur agréé, ou contactez-nous.

NE TENTEZ JAMAIS DE DÉMONTER L'ATTACHEUR, LE PORTE-BOBINE OU LE BLOC BATTERIE, SOUS PEINE D'ANNULATION DE LA GARANTIE. FAITES APPEL À UN RÉPARATEUR AGRÉÉ.

RÉGLAGE DU SERRAGE DE L'ATTACHE

Vous pouvez régler le serrage de l'attache, afin de l'adapter au type de bois que vous devez attacher, en agissant sur le sélecteur 3.
(Les 4 positions correspondent à un préréglage en usine du nombre de tours de torsades).

A - Enfoncez le sélecteur 3.

B - Faites correspondre la flèche du sélecteur avec la position que vous désirez sélectionner, en maintenant le sélecteur enfoncé.

C - Relâchez le sélecteur.

D - Pour chaque position correspond un avertisseur sonore :

Position	Nombre de bip
-	1
•	2
•	3
+	4

FIN DE BOBINE

Avant de commencer votre travail, vous pouvez contrôler le niveau de chargement de votre bobine, grâce à l'ouverture réalisée de chaque côté du porte-bobine 10.

A - Lorsque l'extrémité finale de la recharge de lien apparaît (il n'y a plus de lien dans le porte-bobine), et qu'il ne reste environ qu'une dizaine de centimètres de lien visible à l'arrière de l'attacheur, arrêtez d'attacher.

B - Déclipsez le bec amovible 1 et enlevez-le en le faisant glisser vers l'avant.

C - Enlevez le guide supérieur 20.

D - Effectuez quelques cycles en appuyant sur la gâchette 2, jusqu'à ce que tout le lien soit sorti par le dessus de l'appareil.

ÉVITEZ DE FAIRE FONCTIONNER L'ATTACHEUR SANS LIEN, VOUS RISQUEZ DE LE DÉTÉRIORER...

E - Enlevez le morceau de lien restant dans le torsadeur 21 en tirant dessus.

F - Remettez en place le guide supérieur 20, ainsi que le bec amovible 1.

RECHARGE DU PORTE-BOBINE

A - Enlevez le capot 9 en le déclipsant du porte-bobine 10.

B - Maintenez la flasque arrière 8bis de la bobine, faites tourner la flasque avant 8 dans le sens des aiguilles d'une montre, et enlevez-la.

C - Mettez en place la recharge de lien, en passant l'extrémité de lien dans l'orifice de sortie 4, et en faisant correspondre les 4 cerclages avec les 4 plats situés sur le moyeu de la bobine 8bis.

D - Remettez en place la flasque avant 8, et retirez les 4 cerclages.

E - Refermez le porte-bobine 10 avec le capot 9.

F - Déroulez le lien de la longueur désirée, en évitant de l'enrouler autour du câble d'alimentation 6.

INTRODUCTION DU LIEN DANS L'ATTACHEUR

A - Appuyez sur la gâchette 2 et maintenez votre appui. Le crochet 22 se referme.

B - Introduisez le lien par l'orifice 5 en maintenant votre doigt sur la gâchette 2, et jusqu'à ce que le lien soit en butée.

C - Lâchez la gâchette, le crochet s'ouvre et le lien est entraîné. Si le lien n'est pas entraîné, renouvelez les opérations précédentes.

D - Vérifier qu'aucun morceau de lien ne reste coincé dans le torsadeur, faites une attache à vide par précaution, et enlevez l'attache ainsi réalisée.

INCIDENTS

Afin d'éviter tout risque de "bourrage" du lien dans l'attacheur, nous vous recommandons de vérifier qu'aucun morceau de lien n'est coincé dans la partie avant de l'attacheur, à chaque fois que vous manquez une attache.

En cas de bourrage, l'attacheur se bloque et s'arrête.

Dans ce cas :

A - Basculez l'interrupteur 11 sur la position arrêt "0".

B - Coupez le lien au niveau de l'orifice d'entrée 5.

C - Déclipsez le bec amovible 1 et enlevez-le en le faisant glisser vers l'avant.

D - Enlevez le guide supérieur 20.

E - Basculez l'interrupteur 11 sur la position marche "I".

F - Effectuez quelques cycles en appuyant sur la gâchette 2, jusqu'à ce que tout le lien soit sorti par le dessus de l'appareil.

G - Vérifiez qu'aucun morceau de lien n'est resté bloqué dans l'attacheur au niveau du passage intérieur, ou dans la partie avant.

H - Remettez en place le guide supérieur 20, ainsi que le bec amovible 1.

I - Introduisez à nouveau le lien dans l'attacheur, comme décrit ci-dessus.

MESURES DE SÉCURITÉ

A - Ne désaccouplez par le porte-bobine du bloc batterie sans avoir vérifié que l'interrupteur est en position arrêt "0".

B - Vérifiez que l'interrupteur est bien en position arrêt "0" avant de mettre le bloc batterie en charge.

C - N'ouvrez pas le bloc batterie.

D - Ne démontez pas l'attacheur.

E - Ne stockez pas l'attacheur dans un lieu humide.

F - Ne transportez pas l'outil par le câble d'alimentation 6.

G - Conservez l'emballage d'origine pour son rangement en hors saison, et pour un éventuel envoi de votre attacheur en révision ou réparation.

H - Lorsque l'attacheur n'est pas utilisé, mettez systématiquement l'interrupteur 11 en position arrêt "0" afin d'éviter la décharge profonde de la batterie, ce qui entraînerait son vieillissement prématuré.

I - L'utilisation d'une batterie différente de celle fournie par Pellenc S.A. est dangereuse (risques d'accidents corporels graves). Dans ce cas, Pellenc S.A. dégage son entière responsabilité.

J - En cas de température excessive de la carte électronique, une alarme sonore continue de se faire entendre.

ENTRETIEN

RECHARGE DE LA BATTERIE

Lorsque la batterie est déchargée l'attacheur s'arrête.

A - Installez le chargeur dans une pièce dont la température est comprise entre 15°C et 25°C et à l'abri de l'humidité.

B - Vérifiez que l'interrupteur 11 de mise en fonctionnement est bien en position arrêt "0".

C - Branchez la fiche 19 du cordon du chargeur dans la prise 13 correspondante du bloc batterie.

D - Assurez-vous que votre réseau électrique correspond aux prescriptions notées sur le chargeur et branchez la fiche intégrée 18 du chargeur à la prise de courant du secteur.

E - Lorsque le voyant rouge du chargeur s'allume, la batterie est en charge.

F - Laissez votre batterie en charge 10 à 12 heures. En fin de charge, le voyant du chargeur clignote ou reste éteint. Débranchez dans l'ordre, la prise intégrée 18 et la fiche 19.

REMARQUES

A - Nous vous conseillons de ne pas débrancher le porte-bobine du bloc batterie pendant l'opération de charge.

B - L'utilisation d'un autre chargeur que celui livré avec le matériel est interdite. Le non respect de cette consigne conduit à une détérioration prématurée de la batterie et augmente le risque d'accidents corporels.

C - L'utilisation du chargeur pour une autre application que celle prévue par Pellenc S.A. ne saurait engager notre responsabilité.

D - La batterie Nickel Cadmium nécessite 4 à 5 cycles complets de charge et d'utilisation avant d'obtenir sa pleine capacité.

MESURES DE SÉCURITÉ

A - Pendant son fonctionnement, la température du chargeur peut atteindre 50°C.

B - Placez le chargeur hors de portée des enfants.

C - Évitez la proximité des produits inflammables.

D - Ne gênez pas son fonctionnement.

CHARGEUR

Celui-ci ne demande aucun entretien particulier mais doit se trouver dans un endroit aéré, à l'abri de la chaleur, de la poussière et de l'humidité. Cependant, si le voyant rouge ne s'allume pas lors de la charge :

A - Débranchez la fiche intégrée 18 du chargeur.

B - Vérifiez le réseau d'alimentation.

C - Rebranchez. Si le chargeur ne fonctionne toujours pas, ramenez l'ensemble dans son emballage d'origine chez un réparateur agréé.

NE TENTEZ JAMAIS D'OUVRIR L'UN OU L'AUTRE DES ÉLÉMENTS DE L'ATTACHEUR

(vous risqueriez de les détériorer et de perdre surtout le bénéfice de la garantie).